

99- Lectures et jeux - énième année

Jumelage - 1001 pages / Linot et L. Pergaud

Depuis de nombreuses années, les écoles du Linot et de Louis Pergaud et la bibliothèque travaillent ensemble pour le bénéfice des enfants. Il s'agit de valoriser ce partenariat existant.

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée entre une école et une structure culturelle. Il favorise la concertation, la confrontation créative et l'émergence de nouvelles pratiques. Les deux équipes, éducative et culturelle, s'engagent à construire une programmation d'actions avec une progression pluriannuelle au bénéfice des enfants, des personnels et des familles par la suite.

MODALITÉS

Niveaux : **TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2**

Tarifification : **Gratuité**

Durée globale du projet : **2 à 9 séances selon les parcours**

Période ou date : **octobre 2024 à juin 2025**

Nombre de classe : **31**

Critères spécifiques : **Jumelage destiné aux écoles Linot et Louis Pergaud**

Ressource : <https://alpacnantes.ovh/bibliotheque-1001-pages/>,
www.bibliotheque1001pages.fr

PROPOSÉ PAR

Bibliothèque 1001 pages Amicale laïque St Joseph de Porterie

Bibliothèque Ludothèque 1001 Pages

Tel. : **06 88 33 61 98**

Bibliothèque Ludothèque

Email: 1001pages@alpacnantes.net

DES PRINCIPES + 2 PARTENAIRES = 1 PROGRAMMATION

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée, entre une école et une structure culturelle. Il favorise la concertation, la confrontation créative et l'émergence de nouvelles pratiques.

Sur plusieurs années, le jumelage :

- permet de dépasser la juxtaposition d'actions pour aboutir progressivement à une programmation collective et qualitative,
- favorise le partage de connaissances et de pratiques, l'engagement des équipes et l'implication des enfants,
- peut prendre appui sur les quartiers en connivence et le jumelage avec la Drac (EAC et QPV).

Il se concrétise par un programme d'actions entre l'école et la structure concernant à minima le temps scolaire.

- Sur la base des ressources proposées par la structure, une programmation par classe ou niveau de classes, en cohérence avec le projet d'école, est conçue prenant en compte une évolution pour l'année 2.
- Selon les moyens dédiés, le jumelage pourra concerner également les enfants sur le temps périscolaire, le personnel éducatif et les familles.

LA STRUCTURE CULTURELLE

La structure propose les ressources destinées aux enfants, personnels et familles pouvant être mises à disposition :

- visiter les lieux, rencontrer des professionnels
- ateliers
- activités en autonomie...

L'ÉCOLE

Plusieurs classes d'une école postulent et argumentent leur candidature en précisant l'objectif pour l'école, pour les classes et par niveau.

LA PROGRAMMATION

Après l'attribution du partenariat, un programme d'actions par classe est construit entre la structure et les équipes éducatives. À terme, il s'agit de concevoir une programmation sur 2 à 3 années avec une mobilisation élargie au sein de l'école et pour les familles.

Besoins spécifiques

Calendrier :

- juillet 24 : attribution des partenariats « approfondir » et « jumelage ».
- septembre-octobre 24 : réunion de travail entre la structure culturelle et l'école partenaire pour établir un programme d'actions par classe.
- mai-juin 25 : réunion bilan : les équipes éducatives et culturelles devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.
- juin 25 : les écoles confirment leur souhait en candidatant au « jumelage » pour l'année 3.

RÉUNION DE PRÉPARATION AVEC LES ENSEIGNANTS



Quand

septembre 2024



Durée

1h



Où?

À l'école



Avec

Les médiatrices du livre
Les enseignants

Il s'agit d'une rencontre professionnelle avec le corps enseignant, généralement sur le temps du déjeuner, afin de formaliser ensemble les projets de l'année scolaires.

Pour les classes en maternelle :

L'enseignant peut proposer un sujet qu'il aimerait développer avec sa classe (le conte, les loups, la nourriture...) ou choisi parmi les propositions de la médiatrice.

Pour les classes en élémentaire :

L'enseignant peut proposer un sujet qu'il aimerait développer avec sa classe (les contes détournés, les dragons, le vivre-ensemble...) ou choisi parmi les proposition de la médiatrice.

Ensemble, ils sélectionnent deux créneaux : l'un pour une visite de la classe à la bibliothèque, et l'autre au moins un mois plus tard pour un retour d'expérience à l'école.

ALLER-RETOUR POUR LES MATERNELLES



Quand

octobre 2024 à juin 2025



Durée

2h x 2 séances



Où?

Bibliothèque 1001 pages



Avec

La médiatrice du livre

Première séance à la bibliothèque :

Les enfants découvrent la sélection thématique proposée par la médiatrice. La classe peut la conserver quelques semaines et approfondir ce sujet. Durant cette séance, un temps de lecture en groupe est prévu, potentiellement une animation en lien avec le thème, puis un temps de jeu libre dans la bibliothèque-ludothèque.

L'enfant participe et interagit lors de l'activité de groupe. Il évolue dans la bibliothèque, fait ses propres recherches et s'approprie les lieux.

Deuxième visite dans la classe : 4 à 8 semaines après la première visite

Durée : 30 minutes à 1h

Lors de cette seconde séance, la médiatrice découvre le travail réalisé par la classe autour de la sélection. Elle échange avec les enfants sur les ouvrages prêtés et conclue la séance par une lecture.

L'enfant a nourri son sens critique, s'est investi dans un projet. Il argumente sur son ressenti, s'il a aimé ou non ses lectures, restitue ce qu'il a mis en pratique.

ALLER-RETOUR POUR LES ÉLÉMENTAIRES



Durée

1h30 x 2 séances



Avec

La médiatrice du livre

Lors de cette seconde séance, la médiatrice découvre le travail réalisé par la classe autour de la sélection. Elle échange avec les enfants sur les ouvrages prêtés et conclue la séance par une lecture.

L'enfant a nourri son sens critique, s'est investi dans un projet. Il argumente sur son ressenti, s'il a aimé ou non ses lectures, restitue ce qu'il a mis en pratique.

SUIVI DE LECTEURS



Où?

Bibliothèque 1001 pages



Durée

2h x 9 séances : 1 séance par mois



Avec

La médiatrice du livre

Première séance :

La visite se déroule comme suit :

- présentation d'ouvrages coups de cœur par la médiatrice
- discussion au sujet des règles d'emprunt : livres validés par la classe, l'enseignant et la médiatrice. On évite de choisir un titre connu de tous (ex : L'élève Ducobu). Si le choix s'oriente vers une série, il est important de commencer par le premier volume.
- discussion autour des ouvrages mis de côté, ceux qu'on écarte et ceux qu'on garde puis choix définitif des livres par les élèves

Deuxième séance :

La rencontre suivante s'ouvre sur une conversation : ce qu'on aimé ou pas du tout, ce qui nous a gêné ou interrogé...

Le but est de développer la lecture-plaisir, d'accompagner l'enfant dans ses choix et dans l'affirmation de ses goûts. Les enfants sont encouragés à faire preuve d'autonomie et d'esprit critique pendant l'échange et dans l'espace de la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE 1001 PAGES

"Mille et une Pages" est un espace convivial, proposant livres et jeux pour tous les âges. Il est possible de lire, de jouer sur place et d'emprunter. Cette structure propose des animations lectures et jeux en direction des familles, des écoles, des assistant.e.s maternel.le.s, des crèches municipales et associatives. Tout au long de l'année, il vous est possible de participer aux Clubs de lecteurs enfants, adolescents et adultes.

